

EXTRAITS DIVERS.

IRLANDE.—Le Souverain-Pontife, qui depuis longtemps désirait témoigner au R. P. Mathew, missionnaire irlandais, la satisfaction que lui causent les merveilles opérées en Irlande par son zèle, vient d'élever cet apôtre de la tempérance à la dignité de *commissaire apostolique*. Ce titre place, pour la vie, le célèbre religieux à la tête de son ordre (celui des Capucins) en Angleterre et en Irlande, et le met directement sous la dépendance du Saint-Père, quant à ce qui concerne le spirituel.

Les pièces qui confèrent cet honneur au digne missionnaire ont été expédiées de Rome à Mgr. Murray, archevêque de Dublin, avec une lettre du Souverain-Pontife qui exprime, en termes flatteurs et affectueux, l'admiration que le chef de l'Église a conçue pour le bienfaiteur de l'Irlande.

Jusqu'à ce moment, le R. P. Mathew avait été provincial de l'ordre des Capucins.

—Les dernières nouvelles de l'Inde ont inspiré les réflexions suivantes à un journal français.

« La situation financière du gouvernement de l'Inde donne lieu de sérieuses réflexions. Après deux ans de victoires et de triomphes faciles, après avoir porté les drapeaux et l'influence anglaise à des distances et dans des contrées où l'on n'aurait peut-être jamais pensé qu'ils pussent pénétrer un jour, le gouvernement de l'Inde se voit dans la triste nécessité d'avouer que ses coffres sont vides, et de faire un nouvel appel aux capitalistes sans qu'il puisse espérer de voir cesser bientôt les embarras qui ont absorbé les réserves faites pendant les années de paix, et consommé toutes les ressources disponibles. Loin de là, de même qu'en Algérie nous sommes contraints depuis 10 ans par la force des choses et par nos victoires même, à augmenter sans cesse le chiffre de nos dépenses et de notre effectif, de même dans les pays musulmans au-delà de l'Indus, l'Angleterre qui avait d'abord, presque sans coup férir, en une campagne et avec une petite armée de 8,000 hommes, renversé les émirs du Sind, détrôné les princes de Candahar et chassé le souverain du Caboul, se voit, deux ans après, forcée d'entretenir dans ces mêmes pays une armée de 20,000 hommes au moins qui trouve une embuscade dans chaque gorge des montagnes, un ennemi derrière chaque buisson, et n'est jamais maîtresse que du terrain placé sous la volée de ses canons.

« De plus la guerre est extraordinairement coûteuse dans ces contrées; la première campagne qu'y a faite une armée de 8,000 hommes, a coûté 75 millions; c'est plus que nous n'en dépensons cette année pour entretenir en Algérie un effectif de plus de 70,000 hommes et faire une foule de travaux aux plaines de Médéah, Milianah, Philippville, Alger, Oran, etc. Or, comme il y a entre la France et l'Inde cette différence que la première est riche aujourd'hui de presque 1,200 millions de revenu, tandis que la seconde, avec plus de 200 millions d'habitants, ne produit que 500 millions à son gouvernement, il en résulte naturellement que la presse anglaise, unanime pour dire que l'Algérie doit un jour ruiner la France, ne peut pas se défendre d'une inquiétude très logique en songeant à l'avenir que prépare au gouvernement de l'Inde les conquêtes entreprises dans les vastes déserts situés au-delà de l'Indus. »

—Un morceau d'antiquité égyptienne vient d'être découvert; c'est un grand tableau trouvé dans la tombe de Ben Assan, près le Caire, représentant l'arrivée des frères de Joseph en Égypte. Joseph, sous le costume d'un officier d'état, présente ses frères au vice-roi du souverain régnant.

—On adresse de Rome à l'Univers des détails fort curieux sur la mission d'Abbyssinie et sur la députation des Abyssins arrivés récemment dans cette capitale du monde chrétien sous la conduite de M. de Jacobis, prélat apostolique de la mission des Lazaristes en Abbyssinie.

« M. de Jacobis nous raconte des détails fort intéressants sur les espérances que les résultats déjà obtenus doivent faire concevoir pour l'avenir du catholicisme en Abbyssinie. Dans la nombreuse députation à la tête de laquelle il a entrepris le voyage d'Europe, il se trouve cinquante prêtres abyssins et notables du pays. Durant le voyage, jusqu'en Égypte, tous se sont déclarés catholiques, et ils sont animés de si beaux sentiments qu'à leur retour ils seront eux-mêmes d'excellents missionnaires. Cette députation avait deux buts. Le premier était d'aller demander au patriarche copte du Caire un évêque pour l'Abbyssinie. Le second était d'aller à Rome demander au Pape son intervention pour obtenir la protection de la France contre les entreprises que le pacha d'Égypte pourrait méditer contre leur pays.

« C'est le roi Oubie qui a envoyé cette députation. Il a prié M. de Jacobis de vouloir bien la conduire lui-même, persuadé qu'en sa qualité de Français, il la protégerait efficacement contre les mauvaises rencontres qu'elle pourrait faire chez les Égyptiens. Cette considération est d'autant mieux fondée, qu'en effet tous les Abyssins qui tombent entre les mains des Égyptiens, sont aussitôt réduits en esclavage. M. de Jacobis a consenti à entreprendre ce voyage, sous la condition qu'il serait désormais permis aux missionnaires de bâtir des églises catholiques et de prêcher leur doctrine dans le royaume de Oubie; ce qui fut accordé. La députation était chargée d'une lettre du prince au Souverain-Pontife, lettre dans laquelle il fait profession de reconnaître la primauté du siège de Saint-Pierre.

« Il y a joint des présents consistant en encens, aromates et oiseaux rares du pays.

« Une partie de la députation s'est arrêtée au Caire. Les membres les plus distingués seulement, au nombre de vingt-trois, tous de haute naissance et parents des rois du pays, prirent la route de Rome à la suite de M. de Jacobis, sans même avoir voulu remplir la mission dont ils étaient chargés auprès du patriarche copte. Tous manifestent la plus grande estime et une profonde vénération pour ce respectable missionnaire.

« Ce fut le mardi 17 août que le Souverain Pontife reçut en audience solennelle cette nombreuse et remarquable députation. Assis sur son trône et assisté de S. Em. le cardinal Mezzofanti et d'un prêtre abyssin résidant à Rome, il fit l'accueil le plus bienveillant à ces intéressants voyageurs qui furent introduits par M. de Jacobis. Il entendit la lecture de la lettre du roi Oubie, en témoigna une grande satisfaction, et exprima la joie la plus vive de voir devant lui une députation telle qu'on n'en avait vu à Rome depuis bien des siècles. Il reçut les présents que les députés étaient chargés de lui offrir, conversa avec eux avec bonté par le moyen de M. de Jacobis, et témoigna de désir de les recevoir une seconde fois avant qu'ils quittassent la ville de Rome. Il donna aussitôt des ordres pour que de magnifiques présents fussent envoyés de sa part au roi Oubie.

« Tout Rome était ému de cet événement. Une foule immense de peuple entourait le Quirinal au moment de l'audience du Souverain Pontife. Chacun voulait voir cette députation extraordinaire. Le lendemain, tous les Abyssins étaient réunis et dinaient dans la maison des Lazaristes de Rome. Ils firent entendre des chants aussi édifiants que singuliers en l'honneur de la Sainte-Vierge, de St. Michel et de St. Pierre. On les voit chaque jour parcourir la ville de Rome, pour en visiter les monuments, et partout ils expriment par des larmes d'attendrissement les émotions qu'ils éprouvent, et leur reconnaissance pour les attentions dont ils sont l'objet. Et le peuple de Rome de son côté n'est pas peu édifié de la piété sincère que manifestent dans toutes les rencontres ces intéressants néophytes.

« Après la seconde audience du Souverain Pontife, la députation reprit le chemin de l'Abbyssinie. M. de Jacobis retournera avec ses chers Abyssins, en compagnie de deux missionnaires Lazaristes qui veulent aller partager ses travaux et ses consolations. »

L'ANGLICANISME ET LES THEOLOGIENS D'OXFORD.

L'Église d'Henri VIII, après avoir vu naître de son sein cette foule innombrable de sectes qui lui ont ravi la moitié de la population de l'Angleterre, cherche maintenant à ranimer ses forces languissantes, à l'aide des principes catholiques dont le temps l'éloignait de plus en plus depuis sa séparation de Rome.

Nous avons naguère entretenu nos lecteurs des tentatives, faites dans ces derniers temps par le docteur Pusey, un des professeurs de l'université d'Oxford. Ce savant théologien, aidé de la puissante collaboration de quelques-uns des hommes les plus distingués de cette université, et entre autres du docteur Newman, a déjà fait de nombreux prosélytes; il s'est formé un parti puissant, non seulement dans l'Église parmi les évêques et le clergé, mais dans l'aristocratie, à la chambre des communes, et parmi les jeunes gens qui fréquentent les universités.

Ce parti semble destiné à prendre plus tard un grand ascendant dans les affaires, et la presse tory s'est vivement émue d'une critique amère sur le caractère de sir Robert Peel, qui a été publiée dans le dernier numéro du *British Critic*, revue des puseyistes, où l'on dit :

« L'honorable baronnet est assurément le dernier des hommes qui puisse, par ses discours et ses exemples, arracher notre société de boutiquiers à l'esprit de luxe, d'égoïsme et aux misères de parti, pour la jeter dans les grandes avenues de la science et de la politique. »

Sans nous livrer à aucun commentaire sur les tendances du parti auquel le docteur Pusey a donné son nom, nous croyons devoir citer l'extrait suivant d'un article fort remarquable, écrit par le docteur Newman :

« L'esprit religieux de notre Église fait en ce moment de grands progrès vers quelque chose de plus profond et de plus vrai que ce qui a satisfait le dernier siècle. Notre époque marche vers cette communion religieuse qui, dans les derniers temps, n'a en réalité appartenu qu'à l'Église de Rome. Elle seule, au milieu des erreurs de ses pratiques religieuses, a donné libre carrière aux sentiments du grand, du beau, du mystérieux, aux sentiments de tendresse et de dévotion qui peuvent être appelés catholiques. »

« Il s'agit maintenant de savoir si nous abandonnerons ces beaux sentiments à l'Église romaine, ou si nous en revendiquerons notre part, en renouant aux anciens principes qui, abandonnés de nos jours, ont été inhérents, propres et naturels à notre Église. Mais si nous abandonnons les principes, nous devons aussi abandonner les hommes qui les ont partagés et hérités. »

Un journal protestant de Londres se charge de nous expliquer le sens et la portée de ces paroles :

« Les paroles du docteur Newman signifient clairement, dit-il, que l'Église nationale d'Angleterre ne peut plus satisfaire aux besoins de notre époque, et qu'il croit devoir remonter jusqu'aux pères de l'Église pour trouver ce quelque chose de plus profond et de plus vrai dont il nous parle. »

« L'habile écrivain ne déguise point sa pensée! L'Église romaine seule a conservé les vraies doctrines, et l'Église anglaise doit retourner à elle ou se voir condamner à périr. »

« Le docteur Newman a foi dans les mystères de notre Église; mais il s'aperçoit qu'ils ne peuvent satisfaire l'intelligence, et il tourne ses regards vers Rome; c'est là, au milieu des mystères qui se célèbrent, avec une pompe théâtrale, à St. Pierre, le jour de Pâques, qu'il jette l'ancre de son espérance et de sa foi. »

« Nous pensons que la découverte faite par les puseyistes : « La nécessité d'une réforme dans l'Église, » est une grande vérité; mais en tirer la conséquence qu'il n'y a pour nous de salut que par Rome, est une assertion qui révoltera tout le monde, excepté les esclaves du papisme. »

« Malgré les efforts de l'archevêque de Cantorbéry, les doctrines enseignées par le docteur Pusey et ses amis ont un fond de vérité qui résistera à toutes les attaques, et si on les censure si amèrement, ce n'est pas qu'elles soient anti-chrétiennes, contrairement à l'évangile, opposées à la tradition et à la succession apostolique, mais seulement parce que ces doctrines sont en opposition avec les statuts de l'Université d'Oxford. »

Cette appréciation, faite par un journal protestant, nous dispense de rien ajouter; mais nous reviendrons sur cet important sujet, et nous tiendrons nos lecteurs au courant des luttes qui ne peuvent tarder de s'engager sur cette question entre les hauts dignitaires de l'Église anglaise. On croit que l'archevêque de Cantorbéry doit, dans la session prochaine, appeler l'attention de la chambre des lords sur l'enseignement des théologiens d'Oxford. Lord Brougham, le magistrat de la pairie, paraît, dit-on, assez disposé à prendre la défense des savants professeurs qu'on accuse déjà hautement de papisme. (Gazette de France.)

MAISON DE LA TRINITE.

Québec, 5 octobre 1841.

Il a été aujourd'hui ordonné que FREDERICK ROY, pilote, No. 216, soit suspendu de ses fonctions de pilote depuis ce jour jusqu'au premier d'avril 1845, et soit alors exempté strictement sur sa capacité comme pilote, avant de reprendre ses dites fonctions, pour avoir échoué la barque Québec, dont est maître P. Livingston, sur le récif de l'Isle Blanche, au mois de septembre dernier.

Attesté, LINDSAY & MUIR, Greff. M. T. Q.

QUEBEC: JEUDI, 21 OCTOBRE, 1841.

Au moment où nous mettons sous presse (4 heures), l'Unicorn, attendu aujourd'hui, n'est pas arrivé avec la malle qui a dû laisser Liverpool le 5.

Le *Sydenham* est arrivé un peu avant 4 heures, mais n'a rien apporté. Sir RICHARD D. JACKSON, qu'on attend ici pour recevoir le nouveau gouverneur-général, n'était pas à bord.

NOUVELLE-ÉCOSSE.—Nous avons les journaux d'Halifax du 13. Le bruit avait couru que suite de l'avènement des torys au pouvoir, le vicomte FALKLAND allait être rappelé ou se retirer du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse. Le *Novascotian* dément ce bruit dans les termes suivants :

« Nous sommes heureux de pouvoir annoncer, en réponse aux bruits qui ont couru de changements dans ce gouvernement, qu'il a été reçu, par le dernier paquebot à vapeur, une dépêche où le nouveau ministre colonial, lord Stanley, assure lord Falkland de sa détermination de lui donner l'appui le plus cordial dans la conduite de son administration. »

Il y avait huit vaisseaux de guerre dans le port d'Halifax: c'était un plus grand nombre qu'on n'y en avait eu à la fois depuis quelques années. D'autres étaient attendus, disait-on. « Nous présumons, dit le journal que nous venons de citer, qu'il dépend du résultat du procès Macleod, et de ce que fera le gouvernement des Etats-Unis dans le cas où il serait condamné, si ces belles productions du génie de l'homme, en apparence pacifiques, iront vrombissant et furie le long de la côte américaine, ou se disperseront pour aller porter des messages plus utiles de protection commerciale. » On rappelle que pendant la dernière guerre il a été vu 80 bâtiments de l'état réunis à la fois dans le port d'Halifax.

La dernière tempête a causé beaucoup d'accidents le long des côtes de la Nouvelle-Ecosse. A Yarmouth, quoique la marée eût baissé de deux pieds, la mer s'éleva de quatre pieds au-dessus de la marée des plus hautes eaux. Il y a eu beaucoup d'édifices endommagés, d'arbres déracinés par le vent, et de bâtiments jetés à la côte ou autrement endommagés.

NOUVEAU-BRUNSWICK.—Toute la nation des Micmacs a adopté la réforme de l'abstinence totale des boissons enivrantes, dont l'usage était une des causes les plus actives de la dégénération et du rapide décroissement en vertu et en force numérique de ces enfants de la forêt.

On vient de compléter un chemin pour les voitures à roues qui lie Fredericton avec St. Stephens et St. Andrews.

On lit dans le *Fredericton Sentinel* du 16 :

« Un détachement du 69^e régiment, composé de sergents, caporaux et soldats, a laissé cette garnison mercredi soir, en route pour le Canada. Ce sont des hommes qui ont eu au moins quinze années de service, de bonne conduite, et qui vont entrer comme volontaires dans le régiment Royal-Canadien, qu'on va former de cette manière des différents corps en Amérique, pour faire le service de garnison sur cette partie de la frontière qui borde les Etats-Unis. »

M. JOHN C. SPENCER, de New-York, a accepté le portefeuille très-pacifique de ministre de la guerre dans le nouveau cabinet du président TYLER, sur le refus de celui qui avait été désigné pour cette place à la dissolution du cabinet de feu le président HARRISON.

MEXIQUE.—On a reçu à New-York des journaux de Vera-Cruz du 14 septembre. Ils confirment la nouvelle précédemment reçue que l'ex-président SANTA-ANA, qui a réparé en quelque sorte par la perte d'une jambe à l'attaque de Vera-Cruz par les Français, la honte de sa défaite et de sa captivité au Texas, s'était mis à la tête du nouveau mouvement révolutionnaire contre le gouvernement central. Il avait publié un manifeste où il dénégait les actes du président BUSTAMANTE, et avouait son adhésion à la révolte de Parédes. Il y avait eu des commotions dans la ville de Mexico, où une partie de la garnison s'était révoltée, mais le mouvement avait été supprimé. Bustamante avait été investi par le congrès du pouvoir dictatorial, et avait, entre autres choses, suspendu la publication de tous les journaux, excepté son *Bulletin* officiel, et déclaré la capitale en état de siège.

AMÉRIQUE CENTRALE.—Le capitaine d'un bâtiment arrivé de San-Juan (Amérique Centrale), à New-York, rapporte que quelques jours avant son départ une corvette anglaise, ayant à son bord le roi des Mosquitos, était arrivée à San-Juan, et y avait fait arborer le pavillon mosquito; que les habitants avaient reçu l'ordre de se préparer à partir sous un délai fixé, et que le commandant de la place avait été fait prisonnier et envoyé à Belize pour être jugé sur l'accusation de piraterie.

Les journaux qui rapportent ces nouvelles ne semblent pas en apprécier toute la portée. San-Juan, à l'embouchure de la rivière de même nom, par laquelle les grands lacs de Léon et de Nicaragua se déchargent dans la mer des Antilles, est considéré par les géographes comme appartenant à la République de l'Amérique Centrale ou de Guatemala. C'est une position de la plus haute importance pour les communications projetées, par cette rivière et ces lacs, entre les deux océans. L'Angleterre, en y arborant le pavillon de son protégé le chef indigène de la côte des Mosquitos, dont le territoire la sépare de la colonie anglaise de Honduras, s'y établit réellement elle-même, et s'empare du passage à travers l'isthme qui joint les deux Amériques.

AMÉRIQUE DU SUD.—On voit par la Gazette de Venezuela du 22 août qu'il s'est élevé une nouvelle question de frontières entre l'état de Venezuela et la Guyane anglaise. Dès le 3 janvier dernier, le consul anglais informa le gouvernement de Venezuela que M. R.-H. Schomburgk avait été député par le gouvernement anglais pour tirer la ligne de démarcation entre les deux pays. En réponse à cette communication, le gouvernement vénézuélien proposa qu'un traité de délimitation fût conclu entre les deux gouvernements et qu'ensuite la ligne fût tirée par une commission mixte. Cette proposition fut transmise à lord PALMERSTON, et le gouvernement vénézuélien n'entendit plus parler de l'affaire jusqu'au 24 juillet, qu'un fort de ses vaisseaux armés découvrit sur la côte un fort sur lequel flottait le pavillon britannique. C'était dans un district qui a

toujours été considéré, dit la Gazette de Venezuela, comme appartenant indubitablement à ce pays. Le gouvernement demanda sur-le-champ aux autorités anglaises les motifs de cette conduite, et expédia des instructions pressantes à son ministre à Londres, concernant la nécessité du traité proposé. Le gouvernement de la Guyane répondit que M. Schomburgk était parti au mois de mai pour commencer quelques explorations préliminaires, mais qu'il avait ordre d'agir de la manière la plus éveillée s'il rencontrait quelques autorités vénézuéliennes, et qu'à l'égard de l'occurrence en question, il n'avait d'autres informations que des bruits vagues. Cette déclaration semble avoir à peine satisfait le gouvernement vénézuélien; mais la ligne sera probablement tirée avant que le gouverneur de la Guyane ait reçu des informations plus décisives.

Cette affaire est comme la contre-partie de celle du territoire de Madawaska, où les gens du Maine forment des établissements, bâtissent des forts et tirent seuls une ligne de démarcation, sous prétexte d'explorations préliminaires, pendant que le ministre anglais négocie avec le gouvernement fédéral américain pour la faire tirer par une « commission mixte. » Une fois que les habitants du Maine seront en possession, le gouvernement fédéral s'en tirera probablement comme il s'est tiré de l'affaire Macleod, et l'Angleterre en sera quitte pour rendre aux habitants du Venezuela le tour qui lui aura été joué par ceux du Maine.

CHINE.—Il est arrivé à New-York un bâtiment qui fit voile de Canton le 21 mai, un jour après le départ des nouvelles précédentes. Le capitaine rapporte qu'en sortant de la rivière de Canton il a rencontré l'escadre anglaise qui arrivait de Calcutta avec des renforts, et à bord de laquelle était, dit-il, le nouveau plénipotentiaire anglais, sir Henry Pottinger. Cette dernière partie de son rapport doit être inexacte: car un mois plus tard, sir H. Pottinger était encore à Bombay. Il ajoute que le même jour les anglais établis à Canton avaient reçu ordre de quitter la factorerie, et qu'on s'attendait au renouvellement immédiat des hostilités; mais cette nouvelle a été annoncée tant de fois qu'il est bon d'attendre quelque chose de plus précis avant d'y croire.

COMMERCE ENTRE LES COLONIES ANGLAISES ET LES VILLES ANSEATIQUES.—Un extraordinaire du nouveau journal officiel, le *Canada Gazette*, contient une convention du 3 août dernier, entre la Grande-Bretagne et les villes anseatiques, d'après laquelle les vaisseaux de ces villes, avec les marchandises en provenance, doivent être admis dans les ports des colonies anglaises aux mêmes conditions et sur les mêmes droits que les vaisseaux anglais. C'est sans doute, en ce qui regarde le Canada, la compensation que le dernier ministère a voulu lui offrir pour la perte de son commerce des bois et des céréales.

INCENDIAIRES.—La compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent au lac Champlain offre une récompense de mille piastres pour la découverte et la conviction de l'incendiaire du pont sur la petite rivière de Montréal, à-peu-près à mi-distance entre Saint-Jean et Laprairie.

La *Gazette du Canada*, en date du 16 octobre, contient une proclamation de Son Excellence l'administrateur du gouvernement, qui offre une récompense de quatre cents piastres pour le même objet.

NOUVELLES EGLISES PROTESTANTES.—L'évêque protestant de Montréal a consacré, le 7 de ce mois, une église bâtie aux frais du major P. CHRISTIE, à Christville près de Saint-Jean, et il devait en consacrer une autre aujourd'hui à Saint-Martin dans l'île Jésus.

NEIGE.—Pendant la tempête récente, il est tombé une grande quantité de neige dans les états de la Nouvelle-Angleterre. A Gardner et dans une grande étendue de pays à l'entour, la quantité en était si grande qu'après plusieurs heures de pluie battante elle conservait encore une hauteur moyenne d'environ un pied. A Templeton la terre en était couverte à une hauteur de 18 pouces, et les habitants se sont donné le plaisir de la promenade en traîneaux. Les vergers ont beaucoup souffert. Des arbres fruitiers ont été écrasés sous le poids de leurs fruits et de la neige.

Il a plu ici hier au soir, et ce matin les montagnes au nord de Québec étaient couvertes de neige; mais elle a disparu dans le cours de la journée.

THEATRE.—MM. LES AMATEURS TYPOGRAPHES donneront lundi prochain une seconde soirée dramatique. Elle se composera des pièces suivantes: *Les Fils du Remplisseur*, *L'Ours et le Pacha*, et *Tony ou le Marchand de Canards*. La représentation doit se terminer vers onze heures.

COALITION DE MATELOTS.—Avant-hier un grand nombre de matelots, armés en partie de bâtons, avec un pavillon en tête ont parcouru la rue Champlain et Près-de-Ville. Leur but était, dit-on, de forcer les capitaines de bâtiments à leur accorder dix livres sterling pour le retour en Europe. N'ayant pas voulu se disperser à la voix de M. YOUNG, juge de police, un parti de soldats est descendu à la Basse-Ville sous la direction de ce magistrat; ils se sont alors dispersés tranquillement, et il a été placardé un avertissement de la police prohibant de semblables procédés à l'avenir.

Hier, cependant, il y a eu encore des attroupements de matelots dans les rues, mais sans parade ni organisation apparente.

Si ces gens veulent passer l'hiver ici dans le cas où l'on n'obtempérerait pas à leur demande, ils sont très-mal conseillés: car ils n'auraient aucun secours à attendre de la charité publique dans un temps où un si grand nombre d'ouvriers domiciliés et pères de familles vont se trouver sans emploi pendant notre long et rigoureux hiver. Il n'y a pas non plus d'apparence de troubles pendant lesquels ils pourraient être enrégimentés et vivre aux dépens du gouvernement, comme en 1838. D'ailleurs, ceux d'entre eux qui ont signé des engagements pour le voyage de retour peuvent être contraints de le faire, et Québec n'est pas une place où ils se puissent aisément soustraire à cette obligation.

Nous recommandons à l'attention des amateurs de musique l'avertissement de M. MOLT, annonçant l'ouverture de classes pour l'enseignement de la musique vocale, en français, aux personnes des deux sexes. Le prix est si modique qu'il se trouve à la portée de tous; et nos jeunes gens, soit dans les professions, ou dans le négoce, ainsi que dans les

autres classes qui ont du loisir, ne sauraient guères mieux l'employer qu'à la culture de cet art charmant: peu de temps suffirait pour surmonter les principales difficultés, et bien vite ils en retireraient des jouissances innocentes et intarissables, tout en acquérant des connaissances bien intéressantes dans la théorie de la musique.

EMIGRATION DU CANADA AUX ETATS-UNIS.—On lit dans un journal de Brockville (Haut Canada):

« Nous regrettons d'avoir à dire que, vu la terreur panique qui paraît s'être emparée des esprits dans beaucoup d'endroits de ce district, causée par la crainte d'un surcroît de taxes, beaucoup des plus anciens et des plus riches habitants ont déjà vendu leurs terres pour un peu plus de la moitié de leur valeur intrinsèque, et se sont transportés dans les Etats occidentaux de l'Union américaine. MM. Artimus Judd, E. Judd, F. Sweet, Davidson, E. Sweet, J. Brasse, P. Herrington, N. F. Soper, B. Thompson, et beaucoup d'autres sont déjà partis après avoir vendu leurs propriétés; tandis que MM. Jos. Wiltzie, John, James et Comfort Wiltzie, Chamberlain, Almers, Warner Sweet, N. Brazée, et beaucoup d'autres encore parmi les plus anciennes familles agricoles du pays, ont offert leurs biens à vendre, nous assure-t-on, dans la résolution de suivre les premiers aux Etats de l'Ouest. Cette inclination apparente de la part des habitants d'abandonner leurs terres et le pays est beaucoup à regretter, et nous espérons qu'ils y penseront à deux fois avant de persévérer dans cette voie. »

VISITE DE L'ÉVÊQUE DE NANCY A BURLINGTON (VERMONT).—Un correspondant de l'*Aurora des Canadas*, qui écrit de Burlington en date du 9 octobre, fournit d'amples détails sur la visite de l'évêque de Nancy à cette ville, où il existe une assez nombreuse population française émigrée du Canada. Comme on aimera sans doute à connaître l'état religieux de cette population, nous reproduisons une grande partie de la correspondance de l'*Aurora*; elle commence par la description de la dédicace d'une nouvelle église catholique, qui s'est élevée à la place de celle qui fut détruite il y a quelque temps par un incendie.

Cette auguste cérémonie (dit le correspondant) a eu lieu dimanche, 3 octobre courant, en présence de deux évêques, d'un nombreux clergé et d'une foule immense de fidèles. Mgr de Boston, du diocèse duquel Burlington fait partie, arriva samedi soir accompagné de plusieurs prêtres irlandais. Mgr de Nancy, venant du Canada, débarqua en même temps; il fut reçu au quai par un grand nombre de canadiens qui l'attendaient. Le lendemain matin, toute la congrégation de Plattsburgh arriva dans le bateau traversier avec son digne curé et M. Ronay, ainsi que M. St. Germain, curé de St-Laurent, qui venait à la suite de l'évêque de Nancy. L'infortuné M. Labbé, déjà si avantageusement connu au Canada et aux Etats-Unis, était arrivé à Burlington depuis quelques jours, afin de préparer les enfants canadiens à la première communion et à la confirmation.

La cérémonie de la consécration commença vers 10 heures, Mgr de Boston officiant, accompagné d'un nombreux clergé. La grand'messe fut célébrée par M. Fenwick, frère de l'évêque. Après la cérémonie de la dédicace, M. Dalay adressa à l'auditoire une courte allocution, et ensuite sa grandeur l'évêque de Boston prêcha un excellent sermon analogue à la solennité du jour. La foule était si considérable qu'il fallut apporter de grands soins pour prévenir les accidents; à peine l'église put-elle contenir un quart des fidèles accourus de toutes parts.—Cependant Mgr de Nancy avait célébré une basse-messe vers 8 heures, à la suite de laquelle il s'était adressé à « ses chers canadiens. »

A la suite de la grand'messe, l'évêque de Boston administra le sacrement de confirmation aux enfants irlandais, préparés à le recevoir par les soins du pasteur du lieu, le R.év. M. O'Callaghan.

Après le service divin de l'après-midi, l'évêque de Nancy adressa aux Canadiens une exhortation qui parut encore bien courte quoiqu'elle se prolongeât jusqu'à 7 heures du soir.

Lundi matin, se grandeur l'évêque de Boston partit, accompagné de quelques membres du clergé, pour une visite pastorale à St. Albans, ainsi que dans d'autres parties de son diocèse. Mais ce jour-là, une autre cérémonie non moins solennelle, non moins touchante que la précédente devait avoir lieu à Burlington. Les enfants canadiens devaient faire leur première communion et recevoir la confirmation des mains du vénérable évêque de Nancy. Ici la cérémonie devenait encore plus imposante, plus touchante, en apercevant à la sainte table des filles, des garçons de plus de 18 ans qui n'avaient pas encore approché des sacrements. Là étaient des hommes, des femmes mariés qui n'avaient pas encore communiqué.

Ce n'est pas tout: non seulement un grand nombre de jeunes gens ont été admis à la première communion et à la confirmation, mais encore un nombre infini de fidèles se sont approchés des sacrements, qu'ils n'avaient pas fréquentés depuis un grand nombre d'années.

Cette courte visite de l'évêque de Nancy et des dignes prêtres qui l'accompagnaient aura donc produit de grands résultats parmi les Canadiens. Plus de vingt-cinq mariages contractés devant des ministres ou des magistrats ont été ratifiés et célébrés en face de l'église; un grand nombre d'enfants de tout âge, amenés de toutes les parties du diocèse, ont été baptisés, et le jour du départ de sa grandeur a été signalé par l'admission de plus de 200 canadiens aux bienfaits de la tempérance.

Ce n'est qu'à regret que l'évêque de Nancy laissa sitôt Burlington; mais sa grandeur était attendue mercredi à St. Hilaire pour la bénédiction du monument national qui a été érigé sur la montagne de Rouville. Le prélat s'est embarqué lundi soir, accompagné jusqu'au vaisseau par une foule de canadiens, laissant à Burlington, pour quelques jours, M. St. Germain et M. Hivers, jeune prêtre irlandais, élevé à Paris et parlant très bien le français, pour administrer tous ceux qui n'avaient pu l'être pendant les jours précédents; et la moisson fut encore abondante.

On a prétendu qu'un grand nombre de canadiens avaient abandonné leur religion en laissant le sol natal; ceci n'est pas correct. Il peut s'en trouver quelques-uns, mais le nombre en est si petit qu'il est imperceptible. A la nouvelle de la visite de l'évêque à Burlington, accompagné de prêtres parlant le français, une foule immense est accourue de plus de dix lieues à la ronde, pour participer aux saints mystères, et il est juste d'ajouter que leur conduite, durant le retraite, fut tout à fait exemplaire.

Il serait difficile de peindre l'empressement que tous ces canadiens mettaient à s'approcher de l'évêque de Nancy, à lui parler, à lui demander des instructions. De son côté, sa grandeur, pendant le peu de minutes de loisir qui lui restaient, les recevait toujours avec cette politesse, cette déférence qui la

caractérisent, et qui doit être l'appanage du vrai pasteur. Aussitôt le prélat avait-il prié M. Labbé, qui l'avait précédé à Burlington, de lui trouver un logement chez une famille canadienne, afin d'admettre sans difficulté tous ceux qui désireraient le visiter. Sa grandeur descendit, ainsi que les prêtres qui l'accompagnaient, chez notre compatriote, M. Duverney, où ils furent reçus avec tous les égards qui leur étaient dus.

INSTITUTEURS DES SOURDS-MUETS.—Tout le monde connaît et apprécie l'ouvrage admirable de l'institut des sourds-muets, cette sublime invention qui rend à la plénitude de la vie morale, des êtres que la nature semblait avoir séparés sans retour du commerce de leurs semblables. C'est n'est qu'à une époque bien rapprochée de nous cependant, que remontent les premiers essais de cet art inestimable, que l'on a élevé aujourd'hui à un si haut point de perfection, et dont les bienfaits se font vivement sentir par un si grand nombre d'infortunés.

C'est vers le 16e. siècle de l'ère chrétienne, qu'un religieux espagnol, nommé Ponce, commença de s'occuper de moyens d'instruction pour les sourds-muets, et fit des découvertes importantes, qui servirent beaucoup à ceux qui, après lui, s'appliquèrent à ce soin précieux. Dans les siècles suivants, plusieurs personnes donnèrent successivement toute leur attention à cet art, et l'enrichirent de nouvelles découvertes. On remarque, au commencement du 17e siècle, le Père Gaspard Schott, Jésuite, et un ministre protestant du comté de Kent, nommé Jean Wallis, qui apprit à parler à plusieurs sourds-muets. Vers le milieu du même siècle, Jean Conrad Amman, médecin suisse, fit admirer son talent en ce genre, dans son pays, en France et en Hollande; et composa deux petits traités curieux et recherchés, qui servirent beaucoup aux abbés de l'Épée et Deschamps, devenus célèbres dans le dernier siècle par l'art de faire parler les muets.

Jacques Rodriguez Péreira, né à Cadix en 1716, ayant établi dans cette ville une école de sourds-muets, d'après les procédés des anciens instituteurs espagnols, fut appelé à Paris par Louis XV. pour y pratiquer son art. Il eut dans cette ville un grand nombre d'élèves qu'il amena à comprendre le sens des paroles par le mouvement des lèvres et à s'exprimer eux-mêmes par des signes. En 1771 il prépara au roi de Suède, qui se trouvait dans cette capitale, trois muets qui parlèrent devant ce prince. L'instruction des sourds-muets acquit de nouvelles ressources et un nouveau degré de perfectionnement dans les travaux persévérants de l'abbé de l'Épée, mort à Paris en 1789, où il avait établi une institution célèbre, et obtenu tout le succès qui était dû à son assiduité et à sa patience autant qu'à ses talents. Voici ce qu'on lit dans le dictionnaire de Feller sur la nature de son système :

" Il ne rendait pas les oreilles aux sourds, la parole aux muets; mais il leur procurait la faculté de se parler sans le ministère de la langue, et de s'entendre sans le secours de l'oreille. Encore même est-il vrai de dire en quelque sens, qu'il leur donnait la parole; car plusieurs prononcèrent des mots et des phrases entières. Ils parlaient d'une manière désagréable; on voyait bien que Dieu n'avait pas délié la langue, mais ils parlaient; ils vus répondaient même, pourvu qu'ils eussent vu et distingué le mouvement de vos lèvres, car ils n'entendaient pas le son de vos paroles."

Mais parmi les hommes qui se sont distingués dans l'œuvre sainte de l'instruction des sourds-muets, il faut, sans contredit, mettre au premier rang le célèbre abbé Sicard. Né en 1742 à Fosseuse près de Toulouse, l'abbé Roch Ambroise Sicard fut choisi par l'archevêque de Bordeaux, qui avait formé le projet d'établir dans son diocèse une école de sourds-muets, pour aller à Paris étudier la méthode de l'abbé de l'Épée; et placé, en 1786, à la tête de l'établissement de Bordeaux, il le dirigea jusqu'en 1789. A cette époque il fut appelé à succéder à l'abbé de l'Épée, qui venait de mourir. Installé dans ses nouvelles fonctions en 1790, il se dévoua tout entier à ses élèves, et ne s'occupa plus jusqu'à sa mort, arrivée en 1822, que du soin d'améliorer leur sort. Il perfectionna la méthode de l'abbé de l'Épée et son nom devint célèbre dans tous les états de l'Europe. Le souverain pontife et les monarques alliés qui vinrent à Paris en 1814 et 1815, s'empressèrent de visiter, et admirèrent l'intelligence de ses élèves. On peut voir, dans son Cours d'instruction d'un sourd-muet, les développements de la marche qu'il a suivie pour les instruire, et l'on jugera combien il lui a fallu de temps, d'adresse et de patience, pour faire arriver à leur esprit des notions qui semblaient être si éloignées de leur portée.

Voué sans réserve à la carrière que lui avait préparée l'abbé de l'Épée, dont il a été le premier disciple, l'abbé Sicard a reculé les bornes de l'art, et l'a porté, en quelque sorte, à son apogée de perfection. Non content de cela, on doit avouer que c'est à son zèle sans bornes que l'on doit la plupart des institutions érigées en Europe et dans le nouveau monde, où se perpétuent et fruitifient, d'une manière qui semble tenir du prodige, des enseignements non moins chers à la religion qu'à l'humanité. Il ne s'est pas contenté, en effet, de convertir à ses touchantes et ingénieuses leçons le plus d'infortunés que sa charité a su recueillir; il a en outre formé à l'art d'enseigner de nombreux disciples, auxquels il a communiqué le saint enthousiasme dont il était animé, et qui sont devenus les fondateurs d'écoles célèbres, dignes d'être rangées à côté de l'école-mère de Paris.

Notre pays également a joni, pendant quelques années, des bienfaits de ces institutions; mais il n'en a joui que le temps suffisant pour lui en faire sentir tout le prix, et lui faire vivement regretter que notre législature n'ait pu venir largement à leur secours, et les mettre en état de réaliser les belles espérances qu'elles donnaient. On se rappelle les classes de sourds-muets ouvertes à Québec et au collège de St. Hyacinthe, et qui ont eu chacune trois années d'existence, la première sous la conduite de M. Macdonald, formé dans un célèbre établissement de sourds-muets dirigé par M. Leclerc dans les États-Unis, et la seconde sous les soins de M. Caron, sourd-muet lui-même et élève de M. Macdonald. Le manque de ressources nécessaires à ces sortes d'établissements a été l'unique motif qui les a empêchés de continuer leur bonne œuvre. On doit observer que les enfants affligés de surdité et de mutisme appartiennent ordinairement à la classe pauvre, et par conséquent ne peuvent fréquenter un établissement qu'à titre de charité. Il n'y aurait donc qu'une institution riche et bien fondée qui pourrait offrir à ces infortunés des secours durables. Nous osons nous flatter que l'abandon déplorable où se trouve maintenant cette portion malheureuse, mais chère de nos compatriotes, attirera l'attention de la législature provinciale, et que des mesures seront prises pour procurer et assurer l'existence d'un établissement aussi utile. Pour être pauvre, cette classe n'en est que plus digne de compassion et d'intérêt.

Dans la plupart des pays de l'Europe et aux États-Unis, on trouve des institutions de sourds-muets tenues sur un haut pied. En France on admire dernièrement l'excellent prospectus d'un établissement de ce genre, qui exposait l'ensemble des matières qui s'y étudient, l'ordre et la tenue de la maison.

Mais surtout en Italie, le Pape Grégoire XVI a

manifesté, dès les premiers temps de son pontificat, une sollicitude toute particulière pour l'éducation des sourds-muets, dans la capitale du monde chrétien. L'institut, protégé par le Saint-Père, s'est accru et perfectionné, et le 18 août, a été inauguré un édifice destiné à cette œuvre de charité, sur l'emplacement des Thermes de Dioclétien. Sa Sainteté assistait à cette cérémonie avec le sacré-collège. Regu, à l'entrée de la nouvelle maison, par le cardinal Brignole, le Pape a présidé aux exercices des jeunes élèves, leur a posé lui-même des questions d'histoire sacrée, de catéchisme, de grammaire et de géographie, et a permis aux cardinaux d'en poser d'autres après lui.

Les réponses écrites ne se sont point fait attendre, et par leur précision, l'excellence de l'enseignement donné a brillé dans tout son jour. Les exercices se sont terminés par une pantomime expressive sur le repentir de l'enfant prodigue, et par une allocution au Saint-Père prononcée, au nom des élèves, d'après la parole mimée de l'un d'eux, le jeune Antonio Martoni. C'était l'expression de leur vive reconnaissance pour la sollicitude et la protection dont ils sont l'objet de la part du Souverain Pontife, et de leurs vœux pour que Dieu conserve leurs jours de son représentant sur la terre.

Il doit être bien vu, en effet, l'élan de la gratitude chez ces infortunés, qui reconnaissent tout, pour ainsi dire, de leurs bienfaiteurs, toute leur vie intellectuelle. Aussi avons-nous vu, sans étonnement et avec joie, l'empressement avec lequel toute la classe des sourds-muets de France se porte en ce moment à réaliser, par souscriptions volontaires, un grand acte de reconnaissance: c'est l'inauguration de deux superbes monuments qu'ils veulent élever à la mémoire des abbés de l'Épée et Sicard; les deux hommes de leur nation, et peut-être de l'univers qui aient le plus mérité d'elle, en lui vouant toute leur affection, et lui consacrant leurs vœux, leurs soins, leurs travaux, leur vie presque entière.

(Mélange Religieux.)

BIBLIOPHIE.—Nous voyons avec plaisir que M. L. Perrault, imprimeur canadien, a commencé la publication d'une série d'excellents petits ouvrages religieux, sous le titre général de BIBLIOTHEQUE CATHOLIQUE DU CANADA, à l'usage de la jeunesse chrétienne. On sait combien ces sortes de publications sont utiles et encouragées en France; nous espérons que leur succès ne sera pas moindre dans notre pays. Nous nous permettons d'appeler sur ce sujet l'attention particulière de Messieurs les curés des diocèses de Québec et de Montréal.

Les deux livraisons sorties jusqu'à ce jour se composent 1. d'un Abrégé de la doctrine chrétienne, par Mgr. Villcourt, évêque de la Rochelle; 2. de la Vérité et perpétuité de la foi dans l'Eglise de Jésus-Christ, par F. P. Missionnaire Apostolique. L'ouvrage maintenant sous presse et devant paraître à ceux-ci est la Vie Abrégée de N. S. Jésus-Christ.

Le prix de ces brochures n'est que de quelques sous. Il variera suivant la grosseur du volume. Le même imprimeur offre aussi en vente le Petit Manuel du Rosaire Vivant, enrichi de nouvelles décisions du Souverain-Pontife, concernant cette dévotion; de plus La Terre-Sainte, ou lieux célèbres dans l'Ecriture-Sainte, suivis d'une nouvelle méthode pour faire le chemin de la Croix, par M. G. Labbé, le même qui s'emploie avec tant de zèle aux retraites et aux missions qui se font dans le pays; enfin, un Cours d'histoire contenant 1. l'Abrégé de l'Histoire Sainte; 2. l'Abrégé de l'Histoire des principaux peuples du monde; 3. l'Histoire abrégée de France précédée d'un précis de l'Histoire de Canada. Ce dernier ouvrage de 200 pages, in-12, est un livre classique, en usage dans les Ecoles Chrétiennes; c'est dire assez que ce volume est précieux de choses et de diction; en un mot, parfait dans son genre. Il serait effectivement difficile de trouver une compilation historique mieux fournie de faits et classée dans un meilleur ordre; c'est vraiment le volume élémentaire le plus complet que nous connaissions, et nous sommes persuadé que sa lecture serait extrêmement utile dans toutes nos écoles de ville et de campagne.

MONTREAL, 19 octobre.—Un temple consacré au culte protestant sera ouvert à Saint-Martin, le 21, au lieu de 21 du courant, à 11 heures du matin. Au nombre des passagers qui partent pour l'Angleterre dans l'Acadia, le 19 du courant, se trouvent M. Ogden, procureur-général pour le Bas-Canada, M. Gray, secrétaire privé, M. Baring, aide-de-camp de feu le gouverneur-général, et le comte de Mulgrave, aide-de-camp du commandant des forces.

—Le dommage causé dernièrement au chemin de fer entre Laprairie et Saint-Jean a été, dit-on, réparé de manière à amoindrir les embarras auxquels on devait s'attendre; et la Princesse Victoria a repris ses voyages réguliers comme ci-devant.

—Nous apprenons que le Charlevoix sera en état de reprendre ses voyages réguliers entre cette ville et Québec, samedi prochain, avec autant d'activité que ci-devant, les réparations qu'il subit dans le moment étant presque terminées.

—Une troupe de Mormons, comptant de 60 à 70 individus, est passée par cette ville il y a quelques jours, se rendant à Navoo, Illinois, pour y joindre, à ce qu'il paraît, leurs co-religionnaires déjà établis dans cet endroit. Ils venaient d'Angleterre; ils arrivèrent à Québec dans le Colina. On les représente comme des gens inoffensifs et ayant quelques moyens. Croire à l'efficacité de la prière comme moyen propre à guérir toutes maladies est pour eux un article de foi. En arrivant ici ils ont été mis à couvert sous les abris destinés aux émigrants. Pendant qu'ils y étaient, un de leurs enfants fut attaqué du mal de dents, et aussitôt déçu de la secte, lui imposant les mains sur la tête, prièrent le Tout-Puissant de le guérir. Il paraîtrait que ces pauvres créatures ont été victimes de la cupidité de certains charlatans qui font métier de transporter ces sortes de voyageurs. Cela est d'autant plus indigne que ces nouveaux émigrés paraissent s'être mis à leur merci.

(Aurore.)

HOPITAL DE MARINE.—RAPPORT HEBDOMADAIRE.

Nombre de malades restant le 10 oct. 1841...	98
Admis depuis.....	47
Total.....	145
Renvoyés.....	42
Morts.....	2
.....	44
De ceux admis pendant la semaine, il y avait, cas de	
Fièvre.....	19
Fractures.....	3
Contusions et blessures.....	5
Autres cas de médecine.....	9
Autres cas de chirurgie.....	11
Total.....	47
Maintenant à l'hôpital.....	101

A. G. FENWICK, Chirurgien interne.

17 oct. 1841.

—Une personne qui vient de Donaldsonville, nous raconte le fait suivant:

" Il y a peu de jours, les artistes du théâtre d'Orléans, qui sont depuis le commencement de l'été à

Donaldsonville, jouaient une pièce dans laquelle un libertin d'un âge très mûr, se trouve dans des positions fort piquantes. Parmi les spectateurs se trouvait un individu portant le nom donné au personnage burlesque et qui, selon la chronique scandaleuse, aurait été le héros principal d'intrigues assez semblables à celles du vaudeville qu'on jouait.

« Les regards moqueurs et des signes assez significatifs ont convaincu l'homme du personnage comique du vaudeville, qu'il était dans la même situation que Socrate assistant à la comédie des Nuées d'Aristophane. Outré d'indignation, il adresse aux acteurs de violents reproches que couvrent presque les éclats de rire de l'auditoire. Ce n'est qu'après qu'on lui a eu montré dans la brochure imprimée à Paris, le nom donné par l'auteur du vaudeville aux divers personnages que le nouveau Socrate imagine, moins patient à ce qu'il paraît que l'ancien philosophe, a compris qu'il ne s'agissait nullement de lui, et que sa colère s'est apaisée."

(Courrier de la Nouvelle-Orléans.)

DECEES.
Ce matin, au faubourg St-Jean, M. Alexandre Couture, âgé de 66 ans. Ses funérailles auront lieu samedi matin à neuf heures. S-s amis sont priés d'y assister.

VENTES PAR LE SHERIFF.

AVIS PUBLIC est par le présent donné, que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis, et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné ci-bas. Toutes personnes ayant des réclamations sur ceux-ci, sont par le présent requises de les faire connaître suivant la loi, toutes oppositions *afin de contester, afin de distraire, ou afin de charger, excepté dans les cas de l'ordonnance Esponons, dans lesquels cas la loi ne permet pas telles oppositions, sont requises d'être filées au bureau du sheriff avant les quinze jours qui précéderont immédiatement le jour de vente; les oppositions *afin de conserver* peuvent être filées en aucun temps dans les deux jours après le retour de l'ordre, (writ).*

DISTRICT DE QUEBEC.
E. L. A. C. Jackson Duchesnay et autres contre Peter Anderson.—Un lot de terre situé dans le 5e rang de la seigneurie de Fossambault, désigné par lot n. 61, ayant 5 arpents de front sur environ 62 de profondeur. A la porte de l'église de la paroisse de Ste-Catherine de Fossambault, le 9 novembre, à 10 heures.
August. Bourque contre François Hardy.—Une terre de 2 arpents de front sur 40 de profondeur, située en la paroisse du Cap-Saint, concession Saint-Charles, barrée par la rivière Portneuf, ensemble la maison, un moulin à scie avec scies et mouvements, &c. 2. Une autre terre de 3 arpents de front sur 20 de profondeur, située en la même paroisse, concession St-Paul. A la porte de l'église de la dite paroisse, le 16 novembre, à 10 heures.

Charles Harrower contre André Bélanger.—Une terre de 2 arpents de front sur 42 en profondeur, n. 64, située en la paroisse de l'Islet, concession du nord-ouest de la seigneurie Lesard, avec bâisses dessus construites. A la porte de l'église de la dite paroisse, le 16 de novembre, à 10 heures.

BANQUEROUTES.

DISTRICT DE QUEBEC.
Assemblées de créanciers pour prouver leurs créances et choisir des syndics, au bureau de R. H. GARDNER, écuyer, Commissaire des Banqueroutes, en la Basse-Ville de Québec, rue St-Pierre: James Miller, maître-boulangier, de Québec, —lundi, le 25 octobre courant, à 11 heures.
Charles Cazeau, fils, marchand, de Québec, —mardi, le 26 octobre courant, à 11 heures.
L. Auzer de St. George, commerçant, de la paroisse du Cap-Saint, —samedi, le 30 d'octobre courant, à 11 heures.
Euphrosine Picotte, commerçante, veuve Joachim Tellier, de Québec, —samedi, le 6 novembre, à 11 heures.

Charles Lefrançois, commerçant, de la paroisse de St-Roch des Aulnais, —lundi, le 8 novembre, à 11 heures.

AVERTISSEMENT

AUX MEMBRES DE LA PROFESSION MEDICALE.
En conformité d'une résolution du Bureau de l'Association Médicale de Québec, les membres de la profession médicale sont priés de s'assembler le LUNDI 25 du courant, à DEUX heures de l'après-midi, à la chambre de la Cour d'Appel, afin de prendre en considération une lettre du Docteur DUNLOP, M. P. P., adressée "Aux Médecins et Chirurgiens du Canada," et ayant pour objet l'avancement des intérêts de la profession.

JOS. PAINCHAUD, doyen des praticiens en médecine.
La lettre du docteur DUNLOP est publiée dans le British North American du 18 septembre 1841.

AVIS public et par le présent donné que les soussignés recevront des propositions d'hui en 15 jours, pour les réparations à faire au pré-bâtiment St-Jean, suivant les spécifications qui pourront être vues entre les mains de F. RÉAL ANGERS, écuyer avocat, auquel telles propositions devront être adressées.
LAURENT MARCOUX, } Syndics.
JEAN POULLET, }
PIERRE BOISSONNAULT, }
Québec, 15 Octobre, 1841.

AVIS.
La Société de commerce qui existait entre les Soussignés, sous la raison ALLEN & REID, a été aujourd'hui dissoute par consentement mutuel; les affaires de la dite Société seront liquidées par M. WILLIAM ALLEN, qui est dument autorisé à régler tous comptes, et par qui les affaires seront conduites à l'avenir en son propre nom et à son propre compte.
WILLIAM ALLEN,
DUNCAN REID.
Québec, 15 octobre 1841.

POELES RUSSES.

La compagnie des Poêles Russes est maintenant prête à recevoir des ordres pour l'érection de Poêles utiles et économiques. On en peut voir un échantillon tous les jours, depuis 3 heures jusqu'à 5, aux chambres d'écuyer de G. D. BALZARETTI, où les ordres seront reçus, ou à la manufacture, rue St-Vaïter, No. 99.
JOS. SMOLENSKI.
Québec, 27 septembre 1841.

Le Soussigné a été nommé Syndic aux biens et effets de Sieur F. X. alias Exavier Maloin, de Québec, Mre. Maçon et entrepreneur, Banqueroutier.
R. G. BELLEAU.
Québec, 14 octobre 1841.

Le soussigné a été nommé Syndic des biens et effets d'ABRAHAM RICHER, marchand, de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, Banqueroutier; tous ceux qui doivent au dit Abraham Richer sont priés de payer entre les mains du Syndic, en son étude à Yamachiche.
PETRUS HUBERT, N. P.
Trois-Rivières, 5 octobre 1841.

FOURURES DE GOUT

A DES CONDITIONS LIBERALES !!!
LOUIS MALOUIN, MANCHONNIER, AU PECANT D'OR, RUE ST-JEAN, N° 45.
INFORME très respectueusement ses amis et le public en général, qu'il a maintenant en vente, en gros et en détail, une grande variété de pelletteries de goût, consistant en Casques de Dames, Colletteries, Pelletteries, Boas, Manchons de différentes pelletteries et de formes variées.

—AUSSI—
Casques de Loure, Nutria, Lapin, Rat-Musqué, Mock-fitch, Loup-marin, Caribou, Moutons, Capots et peaux de buffles, etc., etc.
N. B.—Toutes sortes de pelletteries seront réparées avec ponctualité et à un prix réduit.

M. T. F. MOLT, Professeur de Musique se propose d'établir des classes pour l'enseignement de la musique vocale, aux personnes des deux sexes, où l'enseignement sera donné en français.
La classe des Dames ouvrira MERCREDI le 3 NOVEMBRE prochain, à 7 heures du soir.—Et celle des Messieurs VENDREDI le 5 NOVEMBRE à la même heure.
Le prix sera de 10^s. par quartier.
Les personnes désirant joindre ces classes sont priées de vouloir bien le faire savoir à M. MOLT à sa résidence, au coin des rues Ste-Anne et Ste-Ursule en la Haute-Ville, Québec, 21 octobre 1841.

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNE,
A SON MAGASIN, RUE ST-JEAN, N° 1.
UN magnifique assortiment de marchandise d'autonne, qu'il vient de recevoir, consistant en Satinette, Gros de Naples, Borathe, Velours de soie, Drap d'Orléans, Mérinos imprimés et unis, Flanelles, Castimères, Draps, Couvert de coton et de fil, Couvertes de Whitney et à pointes, Courtepointes blanches et de couleur.

—AUSSI—
Une grande variété d'étoffe à manteaux en laine d'agneau, toutes de couleurs différentes; une grande quantité de Schâles de laine nancé et tartare, de 6s. 6d. à 25^s chaque; Crêpe de Canton, dit Indiana, avec un grand approvisionnement de Coutons gris et blancs, Toile d'Irlande, etc., etc., qui seront tous vendus à très-bon marché pour argent comptant.

L. BILODEAU.
Québec, 18 octobre 1841.

HORATIO CARWELL,
RUE LA FABRIQUE,
Vis-à-vis le marché de la Haute-Ville.
PREND la liberté d'informer ses amis et le public qu'en addition à son fonds antérieur de marchandises unies et de goût, il a reçu par le Calde et l'Orion un grand assortiment de Flanelles, Couvertes, Mérinos et de couleurs, draps d'Orléans, etc., avec son approvisionnement accoutumé de Fourrures, et un petit assortiment d'étoffes à manteaux nouvelles Soieries d'autonne, Rubans, Velours, Schâles, Manilles, etc.
H. C. devant passer sous peu en Angleterre, pour faire un choix de marchandises pour le printemps prochain, tout son fonds actuel est en vente à des prix très réduits pour argent comptant, et les marchandises encore à arriver seront offertes bien au-dessous des profits accoutumés, son intention étant de clore, s'il est possible, son établissement pour l'hiver.
Québec, 16 octobre 1841.

En Vente ou à être Loués, et possession donnée immédiatement.

1° **LE Moulin à Scie**, érigé sur les bords de Rivière, dans l'Étât qu'il est actuellement, avec le terrain qui en dépend.
2° **LE Moulin banal** de la Seigneurie de Bécancourt, avec ses tréteaux et travaillants; ainsi sur les bords de la dite rivière; ce Moulin est en très bon ordre et mérite l'attention des capitalistes. Le premier lot, par sa proximité de l'immense étendue de bois de commerce qui se trouvent en arrière, mérite aussi l'attention du marchand de bois et autres intéressés à ce commerce.
Titres, sûrs.—Termes de paiement faciles.
Pour plus amples particularités s'adresser sur les lieux au Sieur Fournier, médier, ou à Québec, à M. R. G. Belleau, N. P., ou à M. T. Denéchaud.
Québec, 15 octobre 1841.

A LOUER,
ET EN DONNER POSSESSION IMMEDIATEMENT,
UN QUAI de cinquante pieds de front, à l'entrée de la rivière Saint-Charles, formant l'encoignure des rues Saint-Roch et Saint-François, admirablement adapté pour y déposer les planches et madriers, avec une grande cour, étables et hangar. Cette propriété mérite bien l'attention des marchands de bois.
S'adresser à CHARLES SMITH, père.
Québec, 17 mai 1841.

A VENDRE,
UN MOULIN à farine et un moulin à scies, tous deux dans le meilleur ordre possible, avec environ 35 arpents de terre en superficie situés au Grand Bonaventure dans la Baie des Chaleurs, district de Gaspé. Les moulins sont neufs et ne manquent jamais d'eau l'hiver ni l'été, et la terre est en bon état de culture. On donnera des conditions avantageuses et des titres incontestables.
S'adresser à Bonaventure à N. BOISSONNEAULT, écuyer, et à Québec à LOUIS PANET, notaire.
Québec, 7 mai 1841.

A VENDRE,
GRANDE MORUE verte
Morue en quarts
Truites saumonnées en quarts et demi-quarts
Maquereaux et plies en demi-quarts
Morue sèche de table et pour les Isles
Navets blancs en quarts et demi-barils
Huile de baleine et de morue en quarts.
—AUSSI—
Rhum de la Jamaïque et des Indes, genièvre, eau-de-vie, whiskey, cassoñade, lard Mess.
D. FRASER,
Quai des Indes.
Québec, 24 septembre 1841.

A VENDRE,
CENT tonnes mélassé
18 do de qualité supérieure
17 boucauts cassonide
25 tierces do
10 quarts do
20 barils gingembre moulu
40 quarts verrière coupé supérieure
500 boîtes
500 demie-boîtes vitres grandeurs assorties
20 paniers Crown Glas C et CC
8 quarts coupeuse
7 quarts et servants Friend
28 boîtes
20 sacs bouillons
6 balles toiles de Bruxelles et Impérial supérieur
157 rouleaux cordage grosseurs assortis
320 boîtes étoupe
500 rouleaux toile à voile Nos. 1 à 7
3 hache-paille de fonte à patente
1 cabestan do do
4 caisses chapeaux de cuir
40 boîtes peinture verte.
GEO. BURNS SYMES,
rue St-Pierre.
14 septembre 1841.

LE SOUSSIGNE OFFRE A VENDRE:
30 BOUCAUTS Super brillant
200 quarts Maquereau, No. 3
100 do Hareng, No. 1.
R. PENISTON,
Quai des Indes.
5 septembre 1841.

EN DEBARQUEMENT ET A VENDRE:
294 QUARTS MAQUEREAU No. 3
56 demi-quarts do No. 2
6 quarts do No. 1.
R. PENISTON,
Quai des Indes.
22 juillet 1841.

MAQUEREAU,
TRENTA quarts, dans le meilleur ordre, qui viennent d'être reçus et à vendre par H. MURRAY, rue Notre-Dame.
Québec, 17 juillet 1841.

EMPRUNT DES CHEMINS.
On demande à emprunter, sous l'autorité de la No. 4e Victoria, chapitre 17, £10,000 courant.
Des soumissions seront reçues au Bureau de la Commission des Chemins de Barrières de Québec, rue Sainte-Anne, pour le tout ou partie de cette somme.
On prie les parties de spécifier le montant précis à prêter, et le taux de l'intérêt exigé, lequel intérêt sera payé semi-annuellement au Bureau de la Commission.
Québec, 24 mars 1841.

A VENDRE,
UNE MAISON EN PIERRE à deux étages, très-avantageusement située pour le commerce, faisant face à la rue Saint-Paul, et bornée par derrière à la rue Saint-Amand, avec un hangar à deux étages, occupés ci-devant par M. PIERRE BURET. S'adresser à M. JACQUES DELOIR-BAEZ, Haute-Ville, rue St-François, No. 9.
Québec, 10 avril 1841.

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. D. BALZARETTI.
Seront vendus VENDREDI le 23 du courant aux magasins de MM. MASSON, STRASS, LANSBERG & Co. UN assortiment GENERAL de MARCHANDISES sèches qui se débarquent de différents vaisseaux. Les particularités desquels seront données dans les affiches.
Termes libéraux.
Québec, 18 octobre 1841.

PAR J. M. FRASER & CO.
Il sera vendu SAMEDI prochain, 23 du courant, sur le quai de Gibx, à DEUX heures précises, sans réserve: 30,000 BRIQUES à bâtir d'Irlande marquées nant en débarquement de l'Adelina.
Québec, 21 octobre 1841.

PAR J. M. FRASER & CO.
LUNDI prochain, 25 du courant, il sera vendu aux magasins de MM. CHARLES E. LEVEY & Co., à DEUX heures précises, pour clore des consignations: 35 PANIERS fromage anglais
150 boîtes savon de Liverpool
1 pipe eau-de-vie de Cognac
100 boîtes pipes T D, 5 grosses chaque
200 do vitres, grandeurs assorties
25 haussières
50 rouleaux cordage
120 quilles toile (Canada plate), Crawshaw
100 boîtes ferblanc I C et I X
50 barils clous battus (Canada rose nail)
150 do do à patente
50 do fiches (toiles en diamant)

—AUSSI—
Maintenant en débarquement de l'Orion, venant de Londres: 400 barils blanc de plomb de Londres n. 1
400 do do do do n. 2
200 do brun d'Espagne, rouge de plomb, rouge orange, &c.
1 boucaut colle-forte
30 tins huile de lin
10 do meilleur vernis copal
10 do do à voitures.
Québec, 21 octobre 1841.

Vente d'immeubles appartenant à ABRAHAM RICHER, Banqueroutier.
LUNDI le VINGT-CINQUIEME jour du courant, à DIX heures de l'avant-midi, à la porte de l'église de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, il sera procédé à la vente par encan public des immeubles qui suivent formant partie de l'actif de la banqueroute d'ABRAHAM RICHER, marchand, de la dite paroisse Sainte-Anne d'Yamachiche.

1° Un emplacement situé en la dite paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, dans le village, de cinquante-cinq pieds de front ou environ sur un arpent, et un quart de profondeur, de là reprenant quatre-vingt-dix pieds de large sur environ un arpent de haut; prenant par devant au chemin du Roi, en profondeur à un ruisseau; joignant du côté nord-est à Antoine Chrétien, et du côté sud-ouest à Charles Gelinat et Pierre Gendron; et avec maison, latrine, hangar, remise, écurie, et autres bâisses dessus construites, circonstances et dépendances.
2° Un lopin de terre situé au même lieu, à la petite rivière, de trois quarts d'arpent ou environ de front sur le profondeur depuis le chemin qui conduit à la commune à aller à la rivière; joignant au nord-est à Joseph Lacerte et au sud-ouest à Jean Chaurrette; et tout en culture, sans aucune bâtisse, mais d'ailleurs avec ses circonstances et dépendances.
3° Un terrain situé au même lieu, sur le chemin qui conduit de la petite rivière à la grande rivière, de trois arpent en superficie plus ou moins, prenant par devant au dit chemin, en profondeur à Luc R. Bellefeuille; joignant du côté nord à Joseph Carrier, et du côté sud à Luc R. Bellefeuille et à Jean Lud, aussi sans aucune bâtisse, mais d'ailleurs avec ses circonstances et dépendances.
Pour les conditions et autres informations, s'adresser au syndic soussigné, en son étude à Yamachiche.
Par ordre de P. B. DUMOULIN, Ecuyer, Commissaire des Banqueroutes.
PETRUS HUBERT, N. P., Syndic.
Trois-Rivières, 5 octobre 1841.

On fait de plus savoir que l'assemblée des créanciers du dit ABRAHAM RICHER a été ajournée à VENDREDI le CINQUIEME jour de NOVEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi, au Bureau du dit Commissaire, en la ville des Trois-Rivières, rue St-Joseph, temps auquel il sera rendu compte des recettes et dépenses du dit syndic, et procédé à d'autres affaires concernant la dite banqueroute; et à laquelle assemblée tous créanciers qui n'auront pas filé ou prouvé leurs dettes pourront le faire.

P. B. DUMOULIN, Ecuyer, Commissaire des Banqueroutes, PETRUS HUBERT, N. P., Syndic.
Trois-Rivières, 5 octobre 1841.

J. SHAW & CO.
IMPORTERS OF
HARDWARE &c.
RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE, ET RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE.
JOHN SHAW & Cie. MARCHANDS DE QUINCAILLERIES, DE PEINTURES ET D'HUILES. Reçoivent en ce moment, par divers bâiments dans le port, leur approvisionnement d'Autonne de QUINCAILLERIES, &c. Parmi lesquelles se trouvent un grand assortiment d'articles en cette ligne, trop nombreux pour être détaillés dans les bornes d'un avertissement. Le tout, avec leur assortiment antérieur, sera vendu à un profit modéré.
Québec, 15 octobre 1841. 8 d 2 w

P O E L E S.
JOHN SHAW & Co., Importateurs de Quincailleries, &c., offrent à vendre: POELES DOUBLES de 23 pieds, Do do de 25 pieds, POELES SIMPLES de 20 pouces, Do do de 24 do, Do do de 30 do, Do do de 36 do. POELES DE CUISINE, avec les vaisseaux on fer-blanc complets. POELES DE BUREAU, POELES DE SALLE NOMPAREILS, patrons nouveaux.
Québec, 15 octobre 1841. 8d 2w

LES SOUSSIGNE'S OFFRENT A VENDRE:
CENT-CINQUANTE barils Fiches de pontage (Deck head spikes). 100 barils Clous à rosette, Cordages et Chaines pour les vaisseaux.
—AUSSI—
CONSISTANT EN PEAUX DE VEAUX, BASANES, CUIR FENDU (splits), ET UNE VARIETE DE PEAUX DE COULEUR.
JOHN SHAW & CO.
Québec, 15 octobre 1841. 8 d 2 w